



COMPTE-RENDU DE LA 2E RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE SWIM-SM 17-18 octobre 2012

Préambule : La 2^e Réunion du Comité de Pilotage (CP) de SWIM-SM s'est tenue les 17-18 octobre 2012 à l'hôtel Marivaux à Bruxelles. Les objectifs principaux en étaient (1) de rendre compte de l'avancement des activités du Mécanisme de Soutien de SWIM (SWIM-SM) au cours de la première année de mise en œuvre, (2) de présenter les progrès dans la mise en œuvre des cinq projets de démonstration de SWIM (SWIM-DP), (3) de présenter les activités planifiées pour la 2^e année de mise en œuvre de SWIM-SM et d'en discuter, et (4) d'examiner et de discuter des nouvelles synergies possibles avec des projets et des initiatives pertinents en cours..

1er JOUR – 17 oct. 2012

Séance d'ouverture

- Remarques préliminaires : Mme Liselotte Isaksson, Chef de secteur, Unité F.4 - Programmes Régionaux Voisinage Sud, EuropeAid Direction générale Développement et Coopération Commission Européenne
- Dr. Rafiq Hussein : Vice-secrétaire Général, Union pour la Méditerranée
- Objet et structure de la réunion : M. Stavros Damianidis (Directeur de Projet) et M. Vangelis Constantianos (Directeur Technique), SWIM-SM

Principaux résultats des discussions :

- Le Programme SWIM s'efforce de répondre à l'urgente nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau, en portant son attention sur des questions telles que la planification participative, l'équité, la responsabilité et la transparence et en se focalisant sur la Coopération Régionale dans les pays de l'IEVP Sud ;
- Dans le but d'être plus efficace et obtenir de meilleurs résultats, l'étendue des activités de



SWIM-SM a été restreinte, et plus axée ;

- Les synergies entre SWIM et les initiatives et projets en cours constituent un élément très important et devraient être encouragées au but de partager les expériences, les meilleures pratiques et les connaissances sur la façon de promouvoir la GIRE et aussi de parvenir à une meilleure utilisation des ressources disponibles; La CE soutient chaleureusement l'approbation du Projet de Stratégie pour l'Eau en Méditerranée de l'UpM (ou tout autre politique régionale dans le domaine de l'eau) comme une étape clé vers la promotion de la gestion intégrée durable de l'eau dans la région et, de son côté, la Division Eaux de l'UpM soutient le renforcement de la coopération avec le programme SWIM ;
- L'UpM et le SWIM-SM devraient renforcer leur relation. Le secrétariat de l'UpM doit reconnaître les changements et la difficulté de la situation dans la région (les problèmes économiques rencontrés par les pays du Nord et les révolutions et les fréquents changements de gouvernement connus par le Sud) et saisir toutes les occasions qui se présentent pour travailler mieux et plus efficacement, en termes de ressources, pour promouvoir la gestion intégrée durable de l'eau. Les projets de l'UpM sont de nature principalement régionale ou sous-régionale / transnationale, exceptionnellement il y a des projets nationaux présentant un impact régional (tels que l'usine de dessalement de Gaza, avec pour acteurs principaux l'Égypte, Israël et le territoire Palestinien occupé). Le projet GWP-Med / OCDE mis en œuvre par la Division Eau de l'UpM et destiné à améliorer la gouvernance et le mode de financement du secteur de l'eau a aussi été évoqué, avec un accent particulier porté sur la promotion de la participation du secteur privé.
- Le retour d'information de la part des membres du Comité de Pilotage est essentiel à la mise au point des réalisations éventuelles du programme SWIM et de sa valeur ajoutée pour les pays de la région et pour adapter les activités, en vue de mieux répondre aux besoins existants.

Session I : Vue d'ensemble des progrès du programme SWIM : Dr. Hosny Khordagui, Chef d'équipe, SWIM-SM

Principaux résultats des discussions :

- Les représentants des pays ont exprimé leur appréciation pour le volume de travail et le pourcentage de réalisation du projet SWIM-SM au cours de sa première année de mise en œuvre, compte tenu des enjeux actuels dans la région.



- Les pays ont exprimé leur intérêt pour des activités de démonstration présentant plus de formations sur le tas ;
- L'évaluation des impacts d'activités relatives au renforcement des capacités dans une démarche dépassant l'enregistrement du nombre de stagiaires concernés est une tâche difficile. Cette difficulté a été attribuée à la multitude des acteurs impliqués dans ce domaine dans la région, au temps très long nécessaire à la mise en oeuvre des options politiques suggérées par SWIM-SM au niveau national et aux ressources et au temps nécessaires au développement et à l'examen des indicateurs pour mesurer les impacts. Le SWIM-SM pourrait cependant tenter d'introduire quelques indicateurs appropriés ; L'évaluation, à la fois des formateurs et des stagiaires, au cours des activités de renforcement des capacités est importante et devrait se poursuivre ;
- Le SWIM-SM est en train d'élaborer une matrice destinée à mettre en évidence les possibilités d'interconnexion et de synergies avec les initiatives et les projets en cours. En outre, le projet a identifié les partenaires potentiels pour chaque activité proposée dans son plan de travail pour 2013.
- En vue d'assurer la synergie, le SWIM-SM envisagera de développer un mécanisme destiné à informer des initiatives/projets en cours, de ses activités programmées et en cours.

Recommandations principales :

- La communication entre les PF nationaux et le SWIM-SM devrait être améliorée, de façon à ce que l'information concernant les matériaux produits et les activités en cours soient reçues par les PF en temps opportuns SWIM-SM devrait explorer le plus possible l'identification, le développement et le testing d'indicateurs sélectionnés, en vue d'évaluer les activités de renforcement de capacité en terme de leurs impacts. Des synergies entre le SWIM-SM et la composante d'évaluation d'H2020 pourraient être développées dans ce contexte ;
- Les synergies avec des initiatives pertinentes devraient être encouragées. Mention particulière a été faite du centre MEDRC et des formations assurées dans son cadre (formations / visites sur le terrain) ainsi que sur l'importance de se focaliser sur les réussites obtenues ;
- Synergies with relevant initiatives should be encouraged. Specific mention was made to the MEDRC Center and the trainings conducted in its framework (trainings/field tours) as well as on the importance to focus on success stories;



Session II : Rapport d'étape Présentation & Discussion

Module de travail 1 : Gouvernance de l'eau & intégration

Principaux résultats des discussions :

- L'établissement de comités interministériels a été mis en place, en tant qu'activité, par le partenariat Med du FEM. SWIM-SM a offert d'apporter son assistance autant que possible. Peu de progrès ont cependant été réalisés. Dans le cas de certains pays (p. ex. Palestine et Tunisie), de tels comités sont susceptibles de déjà exister ou d'être prévus par les pays eux-mêmes, et d'autres pourraient être explorés dans le cadre du Conseil ministériel pour l'Eau de la Ligue Arabe.
- La dernière idée explorée par le partenariat Med du FEM consiste à assister des comités interministériels nationaux pour les zones côtières et à soutenir cet effort dans une approche régionale susceptible d'être assumée par SWIM-SM.
- Il est important de reproduire les bons exemples en matière d'AUE et d'évaluation économique sur une base Sud-Sud et les moyens d'atteindre cet objectif devraient être identifiés. Le rôle des écosystèmes dans la gestion de l'eau est perçu comme un maillon faible des activités mises en œuvre dans le cadre de SWIM-SM, particulièrement par rapport au renforcement des capacités. Dans un tel contexte, le rôle important des zones humides a été pris en compte dans les études en cours et dans l'évaluation économique de la dégradation hydrique au niveau de bassin fluvial.

Recommandations principales :

- La réplication des résultats concernant les activités d'évaluation des ressources hydriques pourraient être réalisée au moyen de : a) études de politiques résumant les conclusions principales, b) formations (une dans le Maghreb et une dans le Machrek), c) extension à d'autres cas, d) ancrage de l'évaluation économique dans les institutions/universités qui continueront à fournir de tels services et le recours aux outils. La Libye et la Mauritanie devraient être incluses dans les activités du SWIM-SM, dans la mesure où elles font partie des processus unifiant la région (y compris la très récente Initiative 5+5). La Mauritanie ne



peut participer qu'en tant qu'observateur.

Module de travail 2 : Activités de renforcement des capacités

Principaux résultats des discussions :

- L'intégration constitue un objectif important du SWIM-SM et, par conséquent, l'implication d'autres secteurs dans les activités de renforcement des capacités du SWIM-SM est essentielle. De ce point de vue, les PF nationaux ont un rôle majeur à jouer, dans la mesure où ils constituent la référence principale des activités du SWIM-SM. Dans certains cas, les PF nationaux rencontrent des difficultés à identifier des stagiaires compétents pour les activités prévues, en raison, en particulier, du temps requis pour la coordination avec d'autres institutions éligibles pour les formations.
- Les formateurs sont sélectionnés sur la base de l'identification et de la proposition de 2-3 candidats compétents parmi lesquels la CE choisit le plus qualifié. Les retours d'information des pays concernant les performances des formateurs sont appréciés ;
- L'évaluation des ateliers de formation constitue un élément essentiel dans le processus de planification des futures activités de renforcement des capacités du SWIM-SM en vue de répondre de façon efficace aux besoins identifiés au cours d'activités précédentes. Dans cette perspective, une plus grande attention sera accordée à l'organisation de visites sur le terrain et de voyages d'étude au cours de la seconde année de mise en œuvre du SWIM-SM ;
- Les questions environnementales sont considérées dans les activités du SWIM-SM comme une composante importante de la GIRE. Les aspects environnementaux de la gestion de l'eau sont également abordés dans un des piliers, celui qui concerne l' « Évaluation Économique des Ressources en Eau », et se manifestent aussi dans les cadres institutionnels du CP par l'inclusion d'Agents de Liaison environnementaux représentant les Ministères de l'environnement des PP.

Recommandations principales :

- Les PF nationaux ont demandé à recevoir, en plus du plan de travail régulièrement mis à jour et disponible sur le site internet du projet, un plan des activités à venir bien à l'avance de leur mise en œuvre, de façon à ce qu'ils puissent avoir le temps de faciliter efficacement la nomination des stagiaires les mieux qualifiés, et de se coordonner avec d'autres institutions concernées; En vue d'identifier les candidats les mieux qualifiés, les PP



devraient recevoir des informations détaillées concernant le profil demandé et le niveau requis des participants ciblés lorsque la demande de nomination leur est envoyée ;

- Pour ce qui est de l'impact des activités de renforcement des capacités, le suivi interne par les pays est nécessaire en vue d'évaluer ce qui a été accompli par rapport à l'objet du thème de la formation ; Les stagiaires devraient présenter à leurs collègues les points clé acquis lors de leur formation. Cela permettrait de renforcer à la fois le processus de suivi/évaluation et la durabilité des activités de renforcement des capacités ;
- Les stagiaires devraient être activement impliqués dans les activités de renforcement des capacités, en étant sollicités de préparer à l'avance et de présenter des cas, exemples et meilleures pratiques issus de leurs expériences au niveau national ;
- L'importance des zones humides dans le traitement des eaux usées et la nécessité d'inclure ce sujet dans les séances de formation et les visites d'étude doivent être soulignées. Cette question sera particulièrement mise en évidence grâce à la coordination GIZC/GIRE. Les pays doivent être engagés dans la préparation des formations pour que les thèmes prioritaires puissent être identifiés plus facilement et que les activités puissent être conçues de façon à répondre mieux à leurs besoins nationaux. Le SWIM-SM peut partager la Note Conceptuelle (NC) des activités de formation proposées avec les PF et recueillir leurs commentaires avant de continuer. Le temps constitue, cependant, un facteur très important en matière de mise en œuvre, ce qui nécessite que les retours d'information issus des PF soient transmis dans un délai d'une semaine. Faute de quoi, le SWIM considérera qu'il y a consensus sur la NC.
- Les délégations de l'UE dans les PP devraient aussi être informées à l'avance de telles activités en vue de mieux articuler les projets d'assistance bilatérale qu'ils mettent déjà en œuvre au niveau national ;
- Le SWIM-SM devrait également avancer sur les thèmes d'intérêt régional et fournir des conseils concernant les questions particulières, telles que celles relatives à la gestion des eaux transfrontalières et à la bonne gouvernance de l'eau.
- Le secteur privé devrait être invité à participer aux activités de renforcement des capacités car cela leur serait très utile. Les PP peuvent aider à assurer la participation du secteur privé aux manifestations.;
- La formation de formateurs devrait bénéficier d'une attention adéquate de la part de SWIM-SM en vue d'assurer le suivi approprié et la durabilité des activités. L'assistance des PP de SWIM serait cependant nécessaire à l'identification des personnes qualifiées issues des



administrations et des centres nationaux susceptibles d'être formées ;

Module de travail 3 : Application des plans de gestion de l'eau

Principaux résultats des discussions :

- Le rôle consultatif du SWIM-SM en matière de dessalement a été souligné et que toutes les activités pertinentes sont mises en œuvre en tenant compte que le dessalement doit être envisagé par les pays après l'épuisement de toutes les autres options. SWIM-SM a entrepris, à cet égard, une étude en vue d'examiner les coûts et les bénéfices de l'approvisionnement en eau par le dessalement par rapport à l'amélioration de l'efficacité technique et d'allocation. Bien que cette étude vise à fournir des lignes directrices pour une décision fondée en matière d'investissement dans le secteur de l'eau, le projet SWIM-SM n'empiète pas sur la souveraineté des PP, ni sur leurs décisions de promotion du dessalement comme solution à leurs problèmes de ressources hydriques ;
- Israël a souligné l'importance de maintenir, dans le cadre du module de travail 3, l'activité supprimée (Activité 3.3.3) se rapportant au développement d'un système d'incitation financière pour l'économie d'eau, et la nécessité d'assister les agriculteurs au moyen d'incitations financières, dans la mesure où cela pourrait avoir des impacts significatifs sur la gestion durable de l'eau.

Recommandations principales :

- Le secteur privé devrait être impliqué dans les activités relatives au dessalement dans la mesure où il y est présent depuis 50 ans et peut fournir des conseils utiles ;

Module de travail 4 : Identification des bonnes pratiques & des réussites dans la région & ailleurs

Principaux résultats des discussions :

- L'identification de bonnes pratiques est généralement considérée comme une activité très utile, d'une valeur ajoutée pour les PP.
- La recharge des aquifères au moyen des eaux usées traitées est considérée par certains pays comme une question importante sur laquelle le SWIM-SM devrait insister davantage. D'autres pays la considèrent cependant comme une pratique à risque, en raison de problèmes de qualité de l'eau. Les aquifères peuvent être irréversiblement endommagés et les PP ne sont, par conséquent, pas enclins à procéder à cette recharge. Les rares



connaissances en matière d'hydrogéologie des aquifères et des nappes phréatiques dans certains des PP ne permet pas de planifier correctement la recharge, tandis que l'absence de législation et d'application adaptées, ajoutées au manque de sensibilisation, constituent, dans de nombreux cas, un obstacle à la pratique.

- Le projet de démonstration IMPROWARE se penche sur la question de la recharge des aquifères par les eaux usées traitées et l'espoir existe d'en voir sortir de bonnes pratiques pour guider les activités connexes. Au final, les efforts combinés d'IMPROWARE et de SWIM-SM pourraient être impliqués dans une réponse à cette demande des pays ;

Recommandations principales :

- Impliquer les ONG autant que possible dans les activités liées à ce module et identifier les possibilités pour qu'elles aident à faire avancer les choses.
- Les bonnes pratiques de la part des PP en matière de recharge des aquifères devraient être prises en considération en vue de répliation (p. ex. Israël utilisant le Traitement Sol Aquifère d'effluents secondaires) et aussi celles d'autres pays en Méditerranée (p. ex. l'Espagne). Le rôle du SWIM-SM consisterait en l'apport d'options et de technologies, mais la décision finale revient aux pays.

Le SWIM-SM devrait élaborer une étude sur le cadre législatif régulant la recharge des aquifères par des eaux usées convenablement traitées.

Module de travail 5 : Développement de Communication et Stratégie de Sensibilisation

Principaux résultats des discussions :

- Les parlementaires sont perçus comme un groupe important à cibler par le SWIM-SM dans le cadre de ses activités de communication/sensibilisation ;
- Les ONG jouent elles aussi un rôle important dans la promotion d'une gestion durable de l'eau et sont considérées comme faisant partie des groupes cibles principaux ;
- Les procureurs et les juges ne sont pas bien formés aux cas de non-respect des lois relatives à l'eau et aux mécanismes de mise en application disponibles.
- La coopération étroite entre H2020 CB/MEP et le SWIM-SM a été soulignée, ainsi que l'importance de promouvoir de plus amples synergies compte tenu du fait que certains de ces groupes cibles sont les mêmes.

Recommandations principales :



- La formation des procureurs et des juges devrait se voir attribuer la priorité la plus élevée ;
- Le dialogue entre les parlementaires et les journalistes, et d'autres, y compris les ONG, devrait bénéficier d'une attention appropriée ;

Module de travail 6 : Soutien de la Commission dans la coordination globale du programme.

- Aucun commentaire ni/ou recommandation n'a été exprimé.

Session III : Projets de démonstration SWIM - Présentations & Mise à jour

Principaux résultats des discussions :

- Le CP du SWIM-SM n'a pas autorité/mandat sur les projets de démonstration – cela résulte clairement de la précédente réunion du CP du SWIM-SM. Le PF d'Israël s'est opposé à l'apport de tout soutien de la part du SWIM-SM aux projets de démonstration et au projet « Tous au long de la rivière du Jourdain » en particulier. Ce projet de démonstration n'a pas été approuvé par les pays concernés et est susceptible de remettre en cause le Traité de Paix, et il est inefficace en raison de l'absence de la Syrie dans les débats concernant la rivière. La CE a fait observer que les projets des ONG ne requièrent pas l'approbation des gouvernements et que, bien que le comité de pilotage du SWIM-SM ne soit pas responsable des projets de démonstration, il doit en être tenu informé.

Recommandations principales :

- Le tPo a recommandé, dans le cas du projet de démonstration « Tous au long du Jourdain », de former un comité intergouvernemental trilatéral puisque ce sont les gouvernement qui prennent les décisions. Ceci afin de s'assurer de l'approbation et de l'applicabilité des conclusions du projet ;
- Des outils et méthodes appropriés devraient être utilisés en vue de rendre visible l'impact des deux composantes de SWIM dans les pays dans les années à venir. Il existe plus d'une activité de SWIM dans certains pays et il serait par conséquent utile de montrer comment le SWIM-SM et les projets de démonstration mènent à bien les activités et collaborent. De ce point de vue, l'organisation d'ateliers conjoints, mais pertinents, en vue de partager les expériences au sein des pays, serait utile.



2e JOUR – 18 oct. 2012

Session IV : Plan de travail 2013 de SWIM-SM : Présentation et Discussion

Pilier A de SWIM-SM : Ressources en eau non conventionnelles

Principaux résultats des discussions :

- Certaines des données financières présentées en matière de dessalement (UNEP/WHO 2008) sont obsolètes, dans la mesure où des progrès et améliorations techniques, ayant abouti à des réductions de coût, ont eu lieu. En tout cas, les chiffres réels dépendront de plusieurs facteurs, dont notamment l'échelle de dessalement et la technologie utilisée ;
- Le dessalement utilisant l'énergie solaire concentrée (ESC) a été considéré comme important par tous les pays, et a été abordé au cours du plan de travail 2012 de SWIM-SM. Malgré son potentiel élevé, le groupe restreint de dessalement formé par le SWIM-SM a considéré de haute priorité et soutenu l'évaluation de l'impact cumulatif des projets de dessalement en mer Méditerranée. Ceci a été aussi confirmé par H2020 et par l'UNEP/MAP, compte tenu de l'impact que les résultats auront sur la réforme des politiques dans les pays méditerranéens (l'impact du dessalement dans les pays du sud de l'UE étant traité par l'UNEP/MAP et celui dans les pays sud-méditerranéens par le SWIM-SM)
- Dans sa formation concernant le traitement et la réutilisation des eaux usées déjà conduite en 2012, le SWIM-SM ne s'est pas focalisé sur les normes relatives à la réinjection des eaux usées traitées dans l'aquifère, car il existe, de pays à pays, des différences fondées sur leurs paramètres hydrogéologiques ;
- Les TPO ont demandé une assistance dans l'examen de mécanismes financiers destinés à favoriser la participation du secteur privé eu égard à la construction et à l'exploitation
- Des synergies supplémentaires peuvent être promues entre l'H2020 CB/MEP et le SWIM-SM en vue d'accroître la masse critique dans les pays. Celles-ci se rapportent, entre autres, à l'approche cumulative envers le dessalement, considérée comme très importante, et à la préparation de codes compatibles au niveau régional en matière de dessalement ;
- Le tPo a demandé une assistance dans l'examen de mécanismes financiers destinés à favoriser la participation du secteur privé dans la construction et l'exploitation d'usines de



dessalement.

Recommandations principales :

- L'Etat d' Israël a recommandé l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités en collaboration avec le MEDRC concernant la modélisation du coût du dessalement pour prédire le coût de dessalement sur la base de l'échelle et des technologies utilisées. De nombreux PP soutiennent cette initiative ; Dans tous les travaux futurs, les coûts environnementaux de dessalement devraient être évalués et intégrés dans toute estimation de coûts. En outre, les coûts en capital devraient être également partie intégrante de toutes les estimations de coûts ;
- Par ailleurs, le SWIM-SM pourrait capitaliser sur les évaluations d'impact environnemental (EIE) existantes, réalisées pour des usines de dessalement existantes, en tirant les leçons et les partager avec les pays partenaires ;
- Lors de la conduite de l'étude de dessalement proposée, l'étendue de la pollution devrait être mise en perspective comparative avec d'autres sources de pollution ponctuelles en Méditerranée (p. ex. centrales électriques, rejets d'eaux usées industrielles, etc.). Cela dépendra, toutefois, des données disponibles relatives à d'autres décharges qui seront mises à la disposition du SWIM-SM ;
- L'étude de dessalement proposée devrait s'appuyer sur les conclusions d'autres projets régionaux, soutenus par l'UE, abordant le même sujet. Mention particulière a été faite de l'étude menée par AQUA ESC qui fait une analyse du potentiel de la technologie d'énergie thermique solaire concentrée, destinée au dessalement d'eau de mer à grande échelle ;
- SWIM-SM devrait envisager dans les travaux futurs, la compilation de codes/lois/normes de dessalement dans les PP, avec pour objectif de renforcer leur compatibilité et/ou leur harmonisation dans la région ;
- SWIM-SM devrait organiser une réunion stratégique comprenant les FP/LOs et un haut représentant officiel des ministères compétents traitant de dessalement en concertation avec le Groupe de dessalement restreint. Les ONG devraient être invitées à cette réunion pour en suivre de près les travaux ; H2020 devrait aussi en être informé pour créer des synergies par la suite et ajuster en conséquence le renforcement des capacités.
- Pour ce qui est de la réutilisation des eaux usées, le SWIM-SM devrait se focaliser davantage sur la planification stratégique (et non seulement sur l'aspect technologique) en s'appuyant



sur les conclusions et les résultats des activités organisées dans le cadre d'autres projets financés par l'UE, tels que le contrat de service de la MED EUWI ; l'impact environnemental du traitement des eaux usées devrait être pris en considération et la réutilisation d'effluents devrait être promue et intégrée à la phase de planification de l'usine de traitement ;

Pilier B du SWIM-SM : Évaluation économique de la pollution des eaux

Principaux résultats des discussions :

- Toutes les données/statistiques utilisées dans les études sont fournies par les PP ;
- Les études prennent en compte la dégradation des nappes phréatiques et ne se réfèrent pas seulement à la dégradation due à la pollution mais aussi à d'autres causes, y compris le changement climatique ;

Recommandations principales :

- Des synergies devraient être assurées avec le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD) et avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) au Liban. Tant le Ministère de l'Énergie et de l'Eau que la Litani River Authority (LRA) devraient être impliqués en vue de fournir des orientations.
- Le SWIM-SM devrait envisager d'utiliser les résultats du coût de la dégradation dans les bassins fluviaux partagés, pour promouvoir la gestion conjointe des ressources hydriques partagées entre les pays riverains (en particulier, en l'absence d'un comité de cogestion ou d'accords bilatéraux concernant la répartition de l'eau). À cet égard, le SWIM-SM animera un atelier conjoint en vue de discuter des résultats avec les deux pays, et en fournira un résumé à la délégation de l'UE dans les pays concernés, afin d'engager des dialogues politiques fondés sur les résultats.

Pilier C du SWIM-SM : Actions sans regret en vue de l'adaptation du secteur de l'eau au changement climatique

Principaux résultats des discussions :

- L'état d'Israël dispose d'une bonne expérience en matière de gestion de la sécheresse qui inclut la préparation d'un plan directeur, l'évaluation des risques et l'évaluation



environnementale de la sécheresse , en supplément aux questions d'adaptation et d'atténuation. Cette expérience - pourrait être partagée avec d'autres pays à titre de contribution aux travaux proposés par le SWIM-SM ;

- Les indicateurs élaborés dans le cadre des activités du Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau (SEMIDE), liées au Groupe de travail conjoint sur la sécheresse du MED EUWI-WFD, pourraient être utiles aux travaux du MS ;
- Le projet de démonstration de SWIM, ACLIMAS, a offert sa collaboration aux activités menées dans le cadre de ce pilier, dans la mesure où il compilera les bonnes pratiques relatives à l'adaptation à la sécheresse ;
- La coopération entre le SWIM-SM et les organisations compétentes (p. ex. l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)) sera poursuivie, en vue de s'appuyer sur leur expérience et aussi avec les projets de démonstration (p. ex. ACLIMAS et WADIS MAR), en tirant notamment parti du projet de travail de proximité dans les pays concernés par la démonstration. Il a été rappelé, à cet égard, que l' OSS est membre du consortium de Wadis Mar
- SWIM-SM devrait fournir un cadre en matière de politique de sécheresse qui prenne en compte les diverses spécificités des pays concernés par le projet.

Recommandations principales :

- La Tunisie a recommandé d'inclure la gestion des inondations dans le plan de travail prévu pour 2013.
- La gestion des sécheresses devrait être abordée comme un ensemble, comportant également l'agriculture et l'environnement, et tenant compte à la fois de la gestion de la crise et de celle du risque.
- SWIM- SM devrait s'occuper de la gestion globale d'événements extrêmes et inclure la préparation d'un ensemble de règles et/ou d'un plan d'urgence dans son plan de travail de 3e année.

Pilier D du SWIM-SM : Gouvernance de l'eau

Promotion des meilleures pratiques à l'appui des domaines prioritaires en vue d'une mise en place et



opérationnalisation réussies des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) dans les PP

Principaux résultats des discussions :

- Il a été précisé par le SWIM-SM que les activités proposées dans le cadre de ce pilier se réfèrent à la mise en place et à l'opérationnalisation des AUE ; Les pays peuvent considérablement bénéficier des meilleures pratiques et des leçons tirées par les autres. Cela devrait également s'étendre aux cadres juridiques. Le SWIM- SM a précisé que, sur la base des conclusions de la réunion du Groupe d'Experts tenue au cours de la 1ère phase de mise en œuvre de 2012, il a été suggéré que SWIM-SM ne s'occupe pas du cadre juridique des AUE ;

Des préoccupations relatives à la non-inclusion dans ce pilier d'autres questions importantes pertinentes à la gouvernance de l'eau locale, telles que les modifications des modèles de culture, la tarification, la législation et les progrès à réaliser au niveau politique, ont été soulevées.

Recommandations principales :

- Les AUE liées aux grands périmètres irrigués ne devraient pas être les seules à être mises en exergue, mais aussi celles liées aux petites exploitations dans la mesure où, dans certains pays, les petits périmètres constituent la majorité des zones irriguées ; Le SWIM- SM devrait renforcer les législateurs de l'eau dans les pays de SWIM , de façon à faciliter la mise en place des législations correspondantes. Ceci a toutefois été âprement débattu entre les pays, dont certains favorisent l'adoption d'une approche par étapes, l'élaboration d'exemples réussis dans l'établissement et la responsabilisation des AUE, et l'adaptation des législations en cours de route.

Amélioration de la conformité et de l'application de la législation concernant l'eau dans les pays du SWIM-SM

Principaux résultats des discussions :

- Le projet ne fournira que des lignes directrices se rapportant à des mesures destinées à améliorer la conformité avec la législation concernant l'eau. Le problème réside principalement dans l'application et non dans la disponibilité de la législation concernant l'eau ; et quand elle est disponible, elle est élaborée sans la moindre participation des bénéficiaires. Des cadres/directives relatifs à l'application, provenant d'Europe, par exemple, seraient utiles, mais les éléments sociaux et le comportement humain (dans le



contexte de la région) doivent être pris en compte ;

- La multiplicité des lois, la diversité de leurs origines et leurs chevauchements constituent des aspects problématiques dans certains des PP ;
- D'autres acteurs devraient être engagés dans les activités de renforcement des capacités proposées. Cela devrait inclure, mais sans s'y limiter, la police de l'environnement, les inspecteurs, les procureurs, etc. Il sera laissé aux soins des points focaux et des agents de liaison de coordonner la nomination de l'expertise appropriée dans leurs pays respectifs. Un rôle significatif revient au média en matière de sensibilisation en vue de renforcer l'application des lois concernant l'eau ;

Recommandations principales :

- Les usagers de l'eau et les parties prenantes devraient prendre part à la préparation des lois concernant l'eau et devraient être informés/conscients de la façon de se conformer à ces législations. Les approches ascendantes et la mise en œuvre de consensus sont essentiels à l'observation des lois concernant l'eau ;
- Le travail d'incitation/mise en garde par rapport au respect de la loi devrait être inclus dans les activités prévues, une question qui est prise en compte dans les activités proposées ;
- La coopération Sud-Sud et le partage des pratiques de respect et d'application des lois devraient être promus par le SWIM-SM ;
- La Jordanie et la Palestine ont demandé une enquête détaillée sur l'adéquation des lois concernant l'eau en vue d'en améliorer la conformité et d'en développer la capacité d'application.
- La révision de l'ordre des activités de formation et d'évaluation a été suggérée.

Communication, soutien des projets de démonstration & activités horizontales

- Israël ne soutient pas d'activité dirigée vers les projets de démonstration, spécifiquement dû à l'existence du projet FOEME.
- Les projets de démonstration pourraient renforcer la diffusion de l'information concernant le SWIM-SM au niveau local ;



- Le grand public n'est pas la cible de la communication car le coût dépasserait largement les ressources financières disponibles.

Session V : Table ronde concernant les synergies avec les organisations / programmes/ initiatives régionaux

Le panel comprenait des représentants des organisations/projets suivants :

- H2020 CB MEP
- MEHSIP
- UNEP MAP/MED POL
- Secrétariat de l'UpM

Principaux résultats des discussions :

- Le Secrétariat de l'UpM peut tirer un avantage considérable des expertises/documents techniques élaborés dans le cadre SWIM ; et il a demandé que le SWIM-SM aide à développer des critères et des lignes directrices utiles à la sélection de projets (en fonction des points chauds environnementaux mis à jour) en vue d'un financement potentiel.
- H2020/CB MEP peut aider à approcher les parties prenantes avec lesquelles il entretient des liens étroits (Parlementaires, ONG, journalistes, éducateurs, et membres du consortium CB/MEP tels que l'UNESCO IHE, l'UNEP/MAP, ARC+, ACP. gestion de l'eau et des ressources hydriques non conventionnelles. Le financement du secteur de l'eau est apparu comme une question d'importance et à priorité élevée dans l'agenda du MEHSIP. Le SWIM-SM se voit recommander d'entrer en synergie avec le MEHSIP en matière d'activités de financement du secteur de l'eau tout en se gardant de questions socialement et politiquement sensibles telles que l'établissement du prix et de la tarification de l'eau. Une prise en compte suffisante devrait être accordée à la création d'un environnement favorable en vue d'attirer les investissements du secteur privé dans le secteur de l'eau. Une demande claire de création de synergies et d'interconnexions supplémentaires avec les projets et initiatives correspondants a été exprimée comme suit :
 - Dessalement, Renforcement des capacités et Réutilisation des eaux usées avec l'UNEP MAP/MED POL,
 - Étude de réutilisation en Israël et en Espagne par le Plan Bleu,



Gestion Intégrée Durable de l'Eau (SWIM) - Mécanisme de Soutien

Projet financé par l'Union européenne

- Modélisation du coût en matière de dessalement faite par le MEDRC,
- « Adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau dans la région MOAN » commandée par le BMZ allemand (Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement) pour le Conseil Ministériel Arabe ; représentés par l'ACSAD et l'ESCWA,
- Le programme de gouvernance du PNUD pour les États Arabes (WGP-AS) ; son rapport devrait être disponible d'ici la fin 2012.



LISTE DES PARTICIPANTS

Titre	Nom	Prénom	Pays	Institution/ Projet	Poste	e-mail	
1	M.	Almotaz	ABADI	TPO	Autorité Palestinienne de l'Eau	Conseiller technique	mutaz.abadi@gmail.com
2	Ing.	Ahmad	ABU THAHER	TPO	Ministère de l'Environnement	Directeur Général des Projets et des Relations Internationales	ahmadabuthaher@yahoo.com
3	Dr.	Khaled	ABUZEID	Égypte	Centre pour l'Environnement et le Développement pour la Région Arabe et l'Europe (CEDARE)	Directeur Régional du Programme de Ressources en Eau	kabuzeit@cedare.int
4	M.	Mohamad	AFANA	Jordanie	Ministère de l'Environnement	Directeur des Politiques et du Développement	afaneh79@yahoo.com
5	M.	Tahar	AICHAOUI	Algérie	Ministère des Ressources en Eau	Directeur des études et des aménagements hydrauliques	deah.meda@yahoo.fr
6	Dr.	Ismail	AL BAZ	Jordanie	GIZ	Directeur Principal de Projet	ismail.albaz@giz.de



Titre	Nom	Prénom	Pays	Institution/ Projet	Poste	e-mail
7	M. Sherif	ARIF	Égypte	SWIM-SM	Expert non principal	sherifarif59@yahoo.com
8	Dr. Ahmed	BADR	Égypte	Délégation de l'UE en Égypte	Spécialiste en Services publics & Développement économique	ahmed.badr@eeas.europa.eu
9	M. Fuad	BATEH	Espagne	Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée	Conseiller Principal pour l'Environnement et l'Eau	fuad.bateh@ufmsecretariat.org
10	M. Nejib	BENESSAIA	Grèce	MEDWET	Coordinateur	nejib@medwet.org
11	Mme Lucie	BERGER	Belgique	Chargée de mission	DG CLIMA	Lucie.BERGER@ec.europa.eu
12	Dr Djahida	BOUKHALFA	Égypte	UNDP Égypte	Coordinateur de projet	djahida.boukhalfa@undp.org
13	Mme Anthi	BROUMA	Grèce	SWIM-SM	Assistance technique	anthi@gwpmmed.org
14	M. Matteo	CARNEVALE	Italie	Ministère Italien de l'Environnement, du Territoire et de la Mer	Agent de Projet - Force opérationnelle de l'UE	carnevale.matteo@minambiente.it
15	Mme Barbara	CHIAPPINI	Belgique	Ministère Italien de l'Environnement, du Territoire et de la Mer	Chef de la Force opérationnelle de l'UE	chiappini.barbara@minambiente.it



Gestion Intégrée Durable de l'Eau (SWIM) - Mécanisme de Soutien

Projet financé par l'Union européenne

Titre	Nom	Prénom	Pays	Institution/ Projet	Poste	e-mail
16	M.	Vangelis	Grèce	SWIM-SM	Directeur technique	vangelis@gwpmed.org
17	M.	Stavros	Grèce	SWIM-SM	Directeur de projet	stavros@ldk-gr
18	Mme	Andrea	Italie	Ministère Italien de l'Environnement, du Territoire et de la Mer	Expert	deangelis.andrea@minambiente.it
19	Mme	Marta	Italie	Ministère Italien de l'Environnement, du Territoire et de la Mer	Expert	detotis.marta@minambiente.it
20	Dr.	Céline	France	PLAN BLEU	Chargée de Programme pour l'Eau	cdubreuil@planbleu.org
21	Dr	Jauad	France	UT SEMIDE / EMWIS TU	Responsable de l'information	jauad.el-kharraz@semide.org
22	Mme	Intsar	Libye	Ambassade de Libye à Bruxelles	Deuxième Secrétaire	amb.delibye@yahoo.com
23	Mme	Mona	Liban	Ministère de l'Énergie et de l'Eau	Directeur de l'Eau	monafakih@hotmail.com
24	Mme	Silvia	Algérie	Délégation de l'UE Algérie	Gestionnaire des Programmes de Coopération	silvia.favret@eeas.europa.eu
25	M.	Oded	Israël	Autorité Israélienne de l'Eau	Directeur Général adjoint	OdedF10@water.gov.il



Titre	Nom	Prénom	Pays	Institution/ Projet	Poste	e-mail
26	Mme	Ulrike	Allemagne	GIZ GmbH	Chef d'unité	ulrike.gantzer-sommer@giz.de
27	M.	Giorgio	Italie	WADIS- MAR	Coordinateur de projet	Ghiglieri@unica.it
28	Mme	Tatjana	Grèce	MED POL	Chargée de programme	thema@unepmap.gr
29	M.	Stéphane	Commission Européenne	Unité F.4	Gestionnaire de tâches	Stephane.HALGAND@ec.europa.eu
30	M.	Nayef	Jordanie	GIZ	Conseiller Technique Principal	nayef.hammad@giz.de
31	M.	Rafiq	Espagne	Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée	Secrétaire Général adjoint	rafiq.husseini@ufmsecretariat.org
32	Mme	Liselotte	Commission Européenne	Unité F.4	Chef de secteur	Liselotte.Isaksson@ec.europa.eu
33	Mme	Sondes	Tunisie	Bureau de la Planification et des Équilibres Hydrauliques	Directeur Général	sondeskamoun@yahoo.fr
34	M.	Hachmi	France	Institut Méditerranéen de l'Eau (IME)	Directeur exécutif	hkennou@ime-eau.org
35	Dr	Roula	Italie	Institut Ciheam-Bari	Agent /Département Territoire & Eau	khadra@iamb.it



Gestion Intégrée Durable de l'Eau (SWIM) - Mécanisme de Soutien

Projet financé par l'Union européenne

Titre	Nom	Prénom	Pays	Institution/ Projet	Poste	e-mail
36	Dr	Essam	Égypte	Ministère des Ressources en Eau et de l'Irrigation	Chef de secteur	Essam@mwri.gov.eg
37	M.	Nader	TPO	WEDO/FOEME	Directeur	nader@foeme.org
38	M.	Hosny	Égypte	SWIM-SM	Chef d'équipe	h.khordagui@swim-sm.eu
39	Mme	Chara	Grèce	SWIM-SM	Coordinateur de projet	cko@ldk.gr
40	Mme	Victoria	Grèce	SWIM-SM	Administratrice	vs@ldk.gr
41	Dr	Nicola	Italie	Institut Ciheam-Bari	Chef de département	lamaddalena@jamb.it
42	Mme	Catherine	Commission Européenne	DG ENV E.1	Chargée de mission	catherine.lauranson@ec.europa.eu
43	Mme	Shannon	Oman	MEDRC	Directrice de Centre adjointe	mccarthyshannon@yahoo.com
44	M.	Munqeth	Jordanie	Eco Peace Friends of the Earth Middle East	Président	munqeth@foeme.org
45	M.	Andrew	Commission Européenne	DG ENV Commission Européenne	Coordinateur Pev	andrew.murphy@ec.europa.eu
46	M.	Essam	Égypte	RAED	Directeur exécutif	e.nada@aoye.org



Titre	Nom	Prénom	Pays	Institution/ Projet	Poste	e-mail
47 M.	Joan	PARPAL	Espagne	Medicities	Secrétaire Général	parpal@amb.cat
48 Mme	Florence	PINTUS	France	Office International de l'Eau	Directrice du projet Eau et Agriculture	F.PINTUS@OIEAU.FR
49 M.	Bouzekri	RAZI	Maroc	Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	Chief de Service de la Coopération Bilatérale	bz.razi@gmail.com
50 M.	Charbel	RIZK	Liban	SWIM-SM	Expert en environnement	c.rizk@swim-sm.eu
51 Mme	Valeria	RIZZO	Italie	Ministère Italien de l'Environnement, du Territoire et de la Mer	Directrice de Division	rizzo.valeria@minambiente.it
52 Mme	Cécile	RODDIER-QUEFELEC	Danemark	Agence Européenne de l'Environnement	Directrice de projet Mediterranean Area Cooperation	cecile.rodier-quefelec@eea.europa.eu
53 M.	Karim	SAHNOUN	Tunisie	Ministère de l'Environnement	Sous-Directeur à la Direction de la Coopération Internationale et du Partenariat	m.cab@mineat.gov.tn
54 Mme	Irène	SANDER	Jordanie	Conseillère technique	Coopération Internationale allemande - GIZ	irene.sander@giz.de



Titre	Nom	Prénom	Pays	Institution/ Projet	Poste	e-mail
55	Prof. Michael	SCOULLOS	Grèce	H2020 CB/MEP	Chef d'équipe	info@mio-ecsde.org scoullos@mio-ecsde.org
56	M. Saleh	SEDDIK	Égypte	Délégation de l'UE en Égypte	Responsable Finances & Contrats	saleh.seddik-aly@eeas.europa.eu
57	M. Fadi	SHRAIDEH	Jordanie	IUCN ROWA	Coordinateur de compensation /Chef d'Équipe de Recherche	fadi.shraideh@iucn.org
58	M. Ali	SUBAH	Jordanie	Ministère de l'Eau et de l'Irrigation	Secrétaire Général assistant	alisubah62@yahoo.com
59	Mme Suzan	TAHA	Jordanie	SWIM-SM	Expert en eau	s.taha@swim-sm.eu
60	Prof. Mladen	TODOROVIC	Italie	CIHEAM - Institut Agronomique Méditerranéen de Bari	Administrateur scientifique	mladen@iamb.it
61	Mme Barbara	TOMASSINI	Liban	SWIM-SM	Expert en Communications	b.tomassini@swim-sm.eu
62	M. Salvatore	VIRDIS	Italie	WADIS- MAR	Directeur de projet	Viridis@uniss.it
63	M. Stelios	ZACHARIAS	Grèce	SWIM-SM	Coordinateur d'évènement	zas@ldk.gr
64	M. Alon	ZASK	Israël	Ministère Israélien de la Protection de l'Environnement	Directeur, Division Eau et Cours d'Eau,	AlonZ@sviva.gov.il



Gestion Intégrée Durable de l'Eau (SWIM) - Mécanisme de Soutien

Projet financé par l'Union européenne

Titre	Nom	Prénom	Pays	Institution/ Projet	Poste	e-mail
65	M. Dimitrios	ZEVGOLIS	Commission Européenne	DG CLIMA A.1	Chargé de mission	dimitrios.zevgolis@ec.europa.eu